

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance de l'intérim assumé par le directeur général du Centre de services scolaire des Patriotes tenue le 28 septembre 2020 à 16 h 30, au 1216 rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS SUR PLACE : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général, Annie De Noury, directrice générale adjointe, Linda Fortin, directrice générale adjointe, Isabelle Laflamme, directrice générale adjointe, Iris Montini, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et Nathalie Mc Duff, directrice du Service des ressources éducatives.

SONT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE : personne.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Luc Lapointe ouvre la séance à 16 h 50.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Luc Lapointe adopte l'ordre du jour.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, approuve le procès-verbal de la séance de l'intérim assumé par le directeur général du 18 septembre 2020, tel que rédigé.

4. POINTS DE DÉCISION

Service des ressources matérielles

4.1 Octroi de contrats de services professionnels | Architecture et ingénierie (appels d'offres INV-9382-ARC, INV-9382-ING et INV-9382-ING-LABO)

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Afin de procéder à la sélection de professionnels en architecture et en ingénierie en vue de la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Beloeil, incluant les municipalités de Beloeil, de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil, les appels

d'offres portant les numéros INV-9382-ARC, INV-9382-ING et INV-9382-ING-LABO ont été publiés sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec du 17 juillet 2020 au 3 septembre 2020.

À la suite des appels d'offres publics réalisés, le Centre de services scolaire des Patriotes a reçu sept soumissions en architecture, sept soumissions en ingénierie (lot mécanique/électrique), sept soumissions en ingénierie (lot structure/civil) et sept soumissions en ingénierie (lot laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux).

Toutes les soumissions reçues respectent les critères d'admissibilité ou de conformité prévus aux documents d'appels d'offres.

Un comité de sélection a été dûment formé afin d'évaluer la qualité des soumissions déposées.

Les membres du comité de sélection ont utilisé les critères d'évaluation de la qualité présentés lors de la rencontre préparatoire tenue par visioconférence en date du 2 septembre 2020 et ayant fait l'objet d'une publication sur le Système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec.

Les membres du comité ont analysé individuellement les soumissions et attribué un pointage à chaque soumissionnaire pour chacun des critères d'évaluation de la qualité.

Les membres du comité de sélection ont échangé lors de la séance du 18 septembre 2020 et convenu du pointage par consensus pour chaque soumissionnaire et pour chaque critère d'évaluation de la qualité.

Les résultats de cette évaluation de la qualité, notamment le pointage final et le rang des soumissionnaires, apparaissent aux grilles d'évaluation intitulées « Sommaire », pour chaque catégorie de soumissionnaires.

La *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (LQ 2020, chapitre 1) a été adoptée le 8 février 2020 et a immédiatement mis un terme au mandat des commissaires. Les fonctions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif sont assumées par le directeur général, jusqu'à la mise sur pied d'un conseil d'administration.

DG-021-09-20

Il est décidé par monsieur Luc Lapointe, directeur général :

D'octroyer les contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour le projet de construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Beloeil, incluant les municipalités de Beloeil, de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil, aux firmes suivantes :

- BBBL et Épigraphe architectes en consortium – architecture
- Ponton Guillot inc. et Tétra Tech QI inc. en consortium – ingénierie mécanique et électrique
- GBI Experts-Conseils inc. – ingénierie de structure et civile
- Stantec Experts-Conseil Itée – ingénierie de laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux

De procéder aux démarches légales requises;

D'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer les documents requis à cet effet, pour et au nom du Centre de services scolaire des Patriotes.

4.2 Octroi de contrats de services professionnels | Architecture et ingénierie (appels d'offres INV-9384-ARC, INV-9384-ING et INV-9384-ING-LABO)

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Afin de procéder à la sélection de professionnels en architecture et en ingénierie en vue de la construction d'une nouvelle école primaire à Otterburn Park, les appels d'offres portant les numéros INV-9384-ARC, INV-9384-ING et INV-9384-ING-LABO ont été publiés sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec du 17 juillet 2020 au 2 septembre 2020.

À la suite des appels d'offres publics réalisés, le Centre de services scolaire des Patriotes a reçu sept soumissions en architecture, sept soumissions en ingénierie (lot mécanique/électrique), sept soumissions en ingénierie (lot structure/civil) et cinq soumissions en ingénierie (lot laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux).

Toutes les soumissions reçues respectent les critères d'admissibilité ou de conformité prévus aux documents d'appels d'offres.

Un comité de sélection a été dûment formé afin d'évaluer la qualité des soumissions déposées.

Les membres du comité de sélection ont utilisé les critères d'évaluation de la qualité présentés lors de la rencontre préparatoire tenue par visioconférence en date du 2 septembre 2020 et ayant fait l'objet d'une publication sur le Système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec.

Les membres du comité ont analysé individuellement les soumissions et attribué un pointage à chaque soumissionnaire pour chacun des critères d'évaluation de la qualité.

Les membres du comité de sélection ont échangé lors de la séance du 23 septembre 2020 et convenu du pointage par consensus pour chaque soumissionnaire et pour chaque critère d'évaluation de la qualité.

Les résultats de cette évaluation de la qualité, notamment le pointage final et le rang des soumissionnaires, apparaissent aux grilles d'évaluation intitulées « Sommaire », pour chaque catégorie de soumissionnaires.

La *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (LQ 2020, chapitre 1) a été adoptée le 8 février 2020 et a immédiatement mis un terme au mandat des commissaires. Les fonctions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif sont assumées par le directeur général, jusqu'à la mise sur pied d'un conseil d'administration.

DG-022-09-20

Il est décidé par monsieur Luc Lapointe, directeur général :

D'octroyer les contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Otterburn Park, aux firmes suivantes :

- Bergeron Thouin Associés Architectes Inc. – architecture
- Stantec Experts-conseils Itée – ingénierie mécanique et électrique
- Les Services EXP Inc. – ingénierie de structure et civile
- Les Services EXP Inc. – ingénierie de laboratoire d'études géotechniques et ingénierie des matériaux

De procéder aux démarches légales requises;

D'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer les documents requis à cet effet, pour et au nom du Centre de services scolaire des Patriotes.

4.3 Démarches auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de la ville de Carignan

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Faisant suite à la résolution portant le numéro DG-008-03-20, le Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire des Patriotes poursuit actuellement des

négociations avec l'administration de la ville de Carignan afin d'en venir à une entente favorable pour le Centre de services scolaire des Patriotes en vue de la cession du terrain nécessaire à la construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de cette ville.

À la suite d'une caractérisation environnementale, le Centre de services scolaire des Patriotes a été informé de la présence de milieux humides répandus au site devant être cédé par la Ville de Carignan en vue de la construction de la nouvelle école primaire ainsi qu'aux sites adjacents.

À ce titre, la résolution portant le numéro DG-018-09-20 a récemment été adoptée dans le but de mandater la firme CIMA+ pour signer et présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour et au nom du Centre de services scolaire des Patriotes, une demande d'autorisation pour la destruction de milieux humides en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement* (RLRQ, c. Q-2), ainsi que tout autre document qui pourrait s'avérer nécessaire en vue de donner effet à cette demande d'autorisation.

Également, le Service des ressources matérielles doit, en plus des démarches devant être effectuées par CIMA+, compléter une « Déclaration du demandeur ou du titulaire » contenant les renseignements exigés d'une personne morale en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement* (RLRQ, c. Q-2).

D'autres démarches devront incessamment être entreprises auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de la ville de Carignan, notamment la présentation d'une demande d'autorisation en ce qui concerne la gestion et le traitement des eaux conformément aux exigences de *Loi sur la qualité de l'Environnement* (RLRQ, c. Q-2).

La *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (LQ 2020, chapitre 1) a été adoptée le 8 février 2020 et a immédiatement mis un terme au mandat des commissaires. Les fonctions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif sont assumées par le directeur général, jusqu'à la mise sur pied d'un conseil d'administration.

DG-023-09-20

Il est décidé par monsieur Luc Lapointe, directeur général :

De mandater le directeur du Service des ressources matérielles afin d'autoriser toutes les démarches requises auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques conformément à la *Loi sur la qualité de l'Environnement* (RLRQ, c. Q-2) ou à toute autre loi applicable, et de signer et présenter, pour et au nom du Centre de services scolaire des Patriotes, tout document qui pourrait s'avérer nécessaire à ce titre pour la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de la ville de Carignan.

5. POINTS D'INFORMATION

Néant

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17 heures, monsieur Luc Lapointe, directeur général, lève séance.

Directeur général

Secrétaire générale

CH/lc